



Mairie de Perros-Guirec

Service communication

02 96 49 02 69 ou 03

communication@perros-guirec.com

## Point sur l'activité des services de la Ville de Perros-Guirec dans le cadre de la gestion de la crise du COVID-19

Perros-Guirec, le 30 octobre 2020

Suites aux annonces du **28 octobre** faites par le Président Emmanuel MACRON, aux déclarations du Premier ministre suite à la réunion de la cellule de crise dirigée, ce jour, par Erven LEON, Maire, en collaboration avec les Directeurs et Directrice des services municipaux, vous trouverez ci-dessous un point sur l'activité des services municipaux de la commune.

Dès ce jour, vendredi 30 octobre et ce, jusqu'à nouvel ordre, les consignes ci-après sont en application. Des mesures sont prises pour que les services puissent faire du télétravail dans la mesure du possible.

### **Point sur les services de la Ville**

**Les accueils physiques des services municipaux suivants sont maintenus** : accueil de la Mairie (Etat-Civil, cimetière, élections, recensement), service Culture, Vie Associative et Communication, service Jeunesse, Vie Scolaire et Sports, Maison de l'Enfance, Services Techniques.

**Pour rappel, voici le numéro d'accueil de la Mairie : 02 96 49 02 49**

La bibliothèque, la ludothèque, la Maison du Littoral, le Centre Nautique sont fermés. L'Office de Tourisme et la Capitainerie seront fermés à partir du vendredi 6 novembre. L'accueil des ports sera fermé au public avec un numéro de téléphone à disposition pour les usagers en cas de besoin. Les portes du bassin resteront fermées sauf cas d'urgence. Les agents du port assureront des rondes régulières en binôme.

**La Police Municipale maintient son activité et est chargée de vérifier si les consignes gouvernementales sont bien suivies par la population.**

**Le service social (CCAS) fonctionne 7j/7 au 02 96 49 02 42.** En cas de nécessité, un rendez-vous sera fixé.

Le plan bleu est appliqué à l'EHPAD et renforcé avec les mesures de protection des agents. Les visites par les familles sont possible avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Le portage de repas à domicile reste assuré avec des équipements de protection.

### **État Civil**

Les cérémonies de mariage sont maintenues avec un nombre de personnes présentes limité à 6 personnes. Les rendez-vous pour les demandes de carte d'identité et passeport sont maintenus.

### **Écoles et activités des jeunes**

Les écoles, la crèche familiale et collective sont ouvertes.

Les activités périscolaires gérées par la Ville sont maintenues :

- Le Centre d'Activités Pédagogiques (C.A.P) est ouvert le mercredi toute la journée.
- L'Espace Jeunesse (P.A.C.A.P), situé au complexe sportif de Kérabram, est ouvert le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 19h.
- Le Point Ecoute Jeune est ouvert aux horaires habituels, le jeudi de 16h30 à 17h30.

Tous ces locaux d'accueil seront entretenus conformément aux règles sanitaires spéciales COVID-19.

Du côté du skatepark, la jauge maximale est fixée à 5 personnes sur le site aux horaires d'ouvertures suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h avec présence d'un animateur.
- mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h avec présence d'un animateur.

Les autres activités extrascolaires Perros Atout Loisirs gérées par le service JVSS durant les week-ends sont quant à elles suspendues jusqu'à nouvel ordre.

### **Marchés**

Les marchés sont maintenus aux jours et horaires habituels. Port du masque obligatoire.

### **Cimetières**

Les cimetières sont ouverts aux horaires habituels. Port du masque obligatoire.

### **Communication**

Retrouvez les liens des sites officiels du gouvernement et du ministère des solidarités et de la santé publique sur le site internet de la Ville. Accès : <http://ville.perros-guirec.com/sante-social/coronavirus-covid-19-les-recommandations.html>. Nous invitons les habitants à consulter régulièrement le site internet ainsi que la Facebook de la Ville pour se tenir au courant de toute évolution. Par ailleurs, des messages d'information seront relayés sur les panneaux lumineux.

**Face au coronavirus, le Maire vous remercie de respecter les mesures les plus strictes demandées par le gouvernement.**

### **Les manifestations de la Ville de Perros-Guirec**

Toutes les manifestations culturelles prévues jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre sont annulées ou reportées. Les Présidents d'associations ont été prévenus en ce sens ainsi que les services organisateurs. L'accueil du Service Culture, Vie Associative et Communication et du service Jeunesse, Vie scolaire et Sport restent à votre écoute.

Toutes ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes préfectorales et de l'évolution de la situation sur notre territoire.

***Il est également rappelé que toute personne présentant des symptômes doit tout d'abord, se placer à l'isolement et n'appeler le 15 qu'en cas d'urgences, qui indiquera les mesures à prendre.***

Bien cordialement,

Le service communication